



Commission scolaire
au
Cœur-des-Vallées
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Site internet : www.cscv.qc.ca



Lien : [Commission scolaire au Cœur-des-Vallées](#)

Remplacements – Année scolaire 2019-2020

Préposé(e) aux élèves handicapés

Historique

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV), créée en 1998, dessert 26 municipalités, réparties dans deux MRC (de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais) ainsi que la partie est de la Ville de Gatineau. La CSCV veille à la réussite éducative de près de 6000 jeunes et à près de 600 adultes répartis dans ses 25 immeubles. La CSCV dispense l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire dans 16 écoles, l'enseignement secondaire dans 5 écoles, la formation professionnelle dans 2 pavillons et l'éducation des adultes dans 2 centres. Nous sommes reconnus pour être un milieu de travail chaleureux, accueillant et d'entraide.

Tâches

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à aider l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation. Elle assiste l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.



Qualification requise

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance à la personne en établissement de santé ou un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

Taux horaire

20,20 \$ à 21,55 \$ de l'heure, selon le niveau de scolarité et l'expérience du candidat ou de la candidate.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courriel à l'attention de :

Madame Mélissa Paquette

affichages@cscv.qc.ca

819-986-8511

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part. Le personnel de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est également soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#).